

Création par la Ville du Conseil Local du Handicap et du prix initiative Handicap

*Première séance le 16 novembre à 18h30
dans les salons d'honneur de l'hôtel de Ville*

Pour renforcer sa politique active en matière de handicap la Ville de Boulogne-Billancourt crée une nouvelle instance de démocratie participative : **le Conseil Local du Handicap**.

Cet organe tout à fait nouveau pour une ville de 100 000 habitants permettra à la Ville d'encore mieux adapter ses services publics, ses événements, les loisirs qu'elle propose, pour faciliter la vie à toutes les personnes en situation de handicap.

Ce Conseil Local du Handicap - composé de 4 collèges : auto-représentants/aidants, bénévoles d'associations, professionnels du handicap et élus de la Ville - permettra également de mettre en place de nouveaux projets à destinations des personnes en situation de handicap qui soient encore plus pertinents et plus efficaces.

Cette nouvelle instance de concertation permettra également à l'ensemble des acteurs du handicap d'échanger de manière plus approfondie et constructive, de l'accessibilité des services municipaux, de l'intégration des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs et les écoles de la Ville, des transports adaptés, etc.

Enfin le Conseil Local du Handicap accorde des aides financières aux projets soumis au vote des Boulonnais dans le cadre du **Prix initiative Handicap**.

Ce prix souhaité par le maire Pierre-Christophe BAGUET a été créé lors du conseil municipal d'octobre 2020, afin de soutenir et valoriser des initiatives ayant une valeur d'exemplarité. Ce prix est ouvert à tous les Boulonnais et a pour ambition d'apporter son soutien financier à tout projet en relation avec le handicap. Enfin le site internet de la Ville a été doté d'une nouvelle fonctionnalité permettant de le rendre accessible à tous.

Contacts presse

Joanne Adham

Service Communication

Attachée de presse de la Ville

01 55 18 43 51 / 06 23 78 03 87

joanne.adham@mairie-boulogne-billancourt.fr

